

Yoga 'Arc' en ciel

Salle Belledonne de Saint-Rémy de Maurienne le lundi de 18h30 à 19h45

Salle Belledonne de Saint-Rémy de Maurienne, le mardi de 10 h à 11 h 15.

Salle des fêtes de Saint-Martin-sur-La Chambre, le mardi de 18 h 30 à 19 h 45

Salle des Echos d'Hermillon le jeudi, de 18 h 30 à 19 h 45

Cotisation 2025/2026

Le montant de la cotisation pour la saison 2025/2026 est fixé à 130 € par personne, et 120 € par personne pour les membres d'une même famille (couples, parents et enfants...). Cette cotisation permet de participer aux quatre séances hebdomadaires.

Vous avez la possibilité de payer en deux fois ; dans ce cas, nous vous remercions de faire les deux chèques en même temps (libellés au nom de *Yoga-'Arc' en ciel*), sachant que le premier sera encaissé immédiatement, et le second à partir du 1^{er} janvier 2026.

Sauf cas exceptionnels, la cotisation est à régler pour l'année entière pour celles et ceux qui s'inscrivent entre septembre et décembre 2025.

Pour les personnes s'inscrivant en cours d'année :

- entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2026, la cotisation est de 90 €.
- à partir du 1^{er} avril 2026, la cotisation est de 45 €.

Merci de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous si vous pouvez l'imprimer. Sinon, vous pourrez le faire lors des premières séances.

(Un bulletin par personne même si vous êtes plusieurs personnes de la même famille.)

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter

au 06 32 42 62 94 (Corinne Rouge) ou au 06 81 18 93 28 (Denis Couvert)



Association Yoga «'Arc' en ciel
Mairie
73130 Sainte-Marie-de-Cuines

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Adresse e-mail :